



# Dimensionnement et installation photovoltaïque

## Formation technique de 4 jours

28 heures de formation

## 10 stagiaires

maxi par session

## Formateur :

**Samuel LE BERRE**  
Thermicien

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Savoir installer et raccorder différents systèmes produisant de l'énergie électrique (photovoltaïque, éolienne...). Maîtriser les appareillages de mesure et de contrôle de l'installation.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### 1er jour :

Apprentissage des bases fondamentales en électricité : courant continu / courant alternatif / puissances et énergies.

Bilans de consommation d'énergie

Etude des différentes solutions de production d'énergie électrique

#### 2e jour :

Dimensionnement de chaque composant (onduleur, régulateur solaire, batteries, groupe électrogène automatique...)

Tableau domestique de distribution électrique: Etude des sécurités / câblage d'un tableau électrique.

Mesures: utilisation des appareillages de contrôle et exploitation des données.

#### 3e jour :

Dimensionnement des câbles

Câblage et assemblage d'un ensemble d'éléments composant une unité de production d'énergie autonome

#### 4e jour :

Mise en test des unités de production d'énergie assemblées la veille

Mise en service et diagnostique de la production

Programmation adaptée de l'onduleur et du régulateur

Utilisation et paramétrage des interfaces de contrôle

### PRE-REQUIS CONSEILLÉS

Avoir suivi la formation initiale de 5 jours «Autonomie énergétique» ou avoir suivi un module de conseil individuel pour le dimensionnement préalable du système souhaité.

Possibilité de  
financement  
dans le cadre de  
votre DIF ou plan  
de formation  
d'entreprise

Calendrier des formations consultable sur le site [www.aezeo.com](http://www.aezeo.com)

**Aezeo**

ZA de la Vraie Croix

56270 Ploemeur

09 80 44 36 93

[formations@aezeo.com](mailto:formations@aezeo.com)



**AEZE**

L'autonomie énergétique  
entre vos mains

[www.aezeo.com](http://www.aezeo.com)

Organisme de formation agréé - N° de déclaration d'activité : 53 56 08 823 56 - Exonération de TVA, article 261 4-4 du CGI